



Communiqué

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

L'ACR accueille favorablement la réaction du CRTC au Rapport du Groupe de travail sur la diversité culturelle

Ottawa, le 24 mars 2005 – L'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) accueille la réaction du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) au ***Rapport du Groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision***, une initiative entreprise par l'ACR à l'automne 2002. Le Rapport avait été présenté au CRTC en juillet 2004.

Dans sa réaction au Rapport, le CRTC note que les recherches menées par le Groupe de travail fournissent « ***un contexte à la fois riche et exhaustif pour comprendre la situation actuelle du reflet de la diversité culturelle à la télévision, ainsi que les conséquences néfastes de la sous-représentation et de la représentation négative et inexacte dans les médias.*** » Le Conseil applaudit aussi les Pratiques exemplaires établies dans le Rapport, notant qu'elles sont « ***d'excellents outils qui aideront les radiodiffuseurs à appliquer leur plan d'entreprise.*** »

« L'ACR est heureuse que le Conseil accorde une valeur significative aux initiatives établies dans le Rapport, » a commenté le président et chef de la direction de l'ACR, **Glenn O'Farrell**. « Les radiodiffuseurs privés du Canada prennent très au sérieux la question de l'image et de la présentation de la diversité culturelle à la télévision et, avec la collaboration de nos partenaires de l'industrie, nous sommes engagés à faire avancer l'image et la présentation des peuples ethnoculturels et autochtones du Canada à la télévision. »

« En tant qu'organisme national représentant les radiodiffuseurs privés canadiens, l'ACR n'est qu'un maillon de la chaîne qui fera avancer la diversité culturelle à la télévision, » d'ajouter M. O'Farrell. « Il est grand temps que les parties prenantes de l'industrie assument leurs responsabilités à cet égard. C'est seulement avec la contribution de tous les partenaires de l'industrie que la télévision canadienne et sa programmation pourront adéquatement refléter notre riche et diverse population. »

L'ACR et ses membres ont déjà commencé leur travail visant à s'assurer que les Pratiques exemplaires et les Initiatives de l'industrie établies dans le Rapport du Groupe de travail soient mises en œuvre de manière ponctuelle.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements :

Kevin Desjardins, chef des communications : (613) 233-4035, poste 331 (kdesjardins@cab-acr.ca)